



# Bases de la médecine tactique au service des forces d'intervention

**Pr Mathieu Raux • Dr Matthieu Langlois**  
SSPI, département d'anesthésie-réanimation  
Hôpital Pitié-Salpêtrière

## Contenu

Ce programme DPC composé de 3 modules a pour objectif de fournir aux soignants (médecins et infirmiers) les bases de la médecine tactique mise en œuvre par les médecins des forces d'intervention françaises dans le but de faciliter et de sécuriser les interactions et le travail en équipe en situation opérationnelle.

- Module 1 : les principes de la médecine tactique
- Module 2 : s'obliger à travailler « hors cadre »
- Module 3 : mise en situation

## Méthode HAS suivie

Formation en groupe, présente avec une activité d'analyse des pratiques, intégrée à la démarche cognitive, au moment de l'identification des besoins de formation ou de l'évaluation de l'impact de la formation.

## Choisissez bien votre ODP

Le programme DPC n° 14861800051  
« Bases de la médecine tactique au service des forces d'intervention »

s'inscrit dans les DPC réglementaires et vaut obligation de DPC pour l'année 2018.



## Public visé

Ce DPC concerne plus particulièrement les médecins spécialistes :

- anesthésiologie-réanimation chirurgicale
- médecine générale
- réanimation médicale
- médecine d'urgence
- médecine intensive et réanimation
- pédiatrie
- infirmiers



## Inscription à retourner

Département de FMC-Sorbonne Université  
Boîte courrier 1520  
4 place Jussieu  
75252 Paris Cedex 05

### Contact

Jean-Paul Rerzki : 01 44 27 50 58  
jean-paul.rerzki@sorbonne-universite.fr  
Malika Achili-Saada : 01 44 27 69 81  
malika.saada@sorbonne-universite.fr

**Programme DPC  
médecins/infirmiers:  
n° 14861800051 (module 1)**



**2 jours consécutifs  
en présentiel**



**2018**

Mardi 27 novembre  
et Mercredi 28 novembre 2018  
de 9h à 17h30



## Lieu de la formation

Faculté de Médecine  
Sorbonne Université  
Site Pitié-Salpêtrière  
75013 Paris



## Financement

- Pour les médecins et infirmiers libéraux: exerçant dans un centre de santé conventionné, cette action DPC est financée par l'ANDPC et chaque participant inscrit percevra l'indemnisation en vigueur en 2018.
- Pour les non libéraux (salariés ou hospitaliers): tarif médecin 700 €/module, tarif infirmier : 350 €/module, nous consulter si difficultés de prise en charge employeur.

Nom: ..... Nom de naissance: ..... Prénom: ..... Date de naissance: .....

Adresse professionnelle: .....

CP: ..... Ville: .....

Tél. prof: ..... Portable: ..... E-mail: .....

N° RPPS: ..... N° ADELI: ..... Spécialité: .....

Statut:  + de 50 % d'activité libérale  salarié/hospitalier  mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral:

- Je crée mon profil sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) et
- Je m'inscris en ligne au programme DPC avec le n° 14861800051 (Bases de la médecine tactique au service des forces d'intervention)
- Je demande la réservation d'une chambre d'hôtel (Hébergement pris en charge par le département de FMC-Sorbonne Université si j'habite en région hors Île-de-France)